



COMPAGNIE DU
BOIS SAUVAGE

Société anonyme

Siège : Rue du Bois Sauvage, 17 – 1000 Bruxelles
N° d'entreprise 0402 964 823

Offre en souscription publique de 132.500 obligations avec warrants

Montant nominal émis	: € 41.075.000 représenté par 132.500 obligations avec une valeur nominale de € 310 et assorties de 2 warrants chacune
Période de souscription	: Du 3 au 12 octobre 2005 inclus (sauf clôture anticipée le 7 octobre au soir)
Prix d'émission	: € 316,01 par obligation assortie de warrants, soit 101,94% de la valeur nominale
Taux d'intérêt	: 3,50%
Rendement actuariel	: 3,19%
Durée de l'emprunt	: Du 17 octobre 2005 au 16 octobre 2012
Jouissance	: 17 octobre 2005
Allocation prioritaire aux actionnaires existants	: Les actionnaires existants et les obligataires de l'emprunt convertible 2004-2011 à 5,25% (ayant préalablement demandé la conversion anticipative de leurs obligations conformément à l'article 491 du Code des Sociétés) bénéficient d'une allocation prioritaire irréductible dans la proportion d'une obligation assortie de 2 warrants pour 12 actions détenues. Pour pouvoir bénéficier de cette allocation prioritaire, les actionnaires devront déposer le coupon n° 16 dans la proportion renseignée ci-avant. Aucune négociation du droit d'allocation prioritaire ne sera organisée.
Date de paiement	: Sous valeur 17 octobre 2005
Warrants	: A chaque obligation de € 310 nominal sont attachés 2 warrants donnant chacun le droit de souscrire une action nouvelle avec strips VVPR. Le warrant 2010-2012 peut être exercé du 10 au 30 juin 2010, 2011 et 2012 au prix de € 265. Le warrant 2013-2015 peut être exercé du 10 au 30 juin 2013, 2014 et 2015 au prix de € 290.
Forme des obligations et des warrants	: Les obligations et les warrants seront créés sous forme de titres au porteur ou sous la forme nominative. Les titres au porteur ne seront pas livrables et devront être mis obligatoirement en dépôt sur un compte titres.



**FORTIS
BANQUE**

Lead Manager



Co-Lead Manager

Les souscriptions à l'émission peuvent être introduites sans frais auprès des établissements précités ou à l'intervention de tout autre intermédiaire financier auquel cas les frais éventuellement réclamés par ces intermédiaires sont à charge du souscripteur.

Le prospectus d'émission est disponible sans frais auprès des banques précitées et peut également être demandé au numéro gratuit 0800/90301 auprès de Fortis Banque et au numéro 02/287 97 11 auprès de la Banque Degroof.

A partir du 1er octobre 2005, le prospectus est également disponible, uniquement à titre informatif, sur le site web (www.bois-sauvage.be) de la société.